

A propos de la symptomatologie de la Rage bovine au cours de l'actuelle enzootie française

Observations cliniques de

P. GRAVIÈRE, J. GAMMEL, E. JEAN, J. KISSEL,
C. ROYER, P. VINCENT.

recueillies et commentées par

P. GORET

L'apparition de la rage bovine en Moselle a surpris les vétérinaires praticiens. Pourtant, les données épidémiologiques de l'actuelle rage « sauvage » européenne telles qu'elles ressortent des faits enregistrés plus particulièrement en Allemagne, laissent prévoir l'éclosion du processus infectieux chez les bovins, à plus ou moins brève échéance après constatation de l'infection du renard. Si le diagnostic *clinique* n'a pas été, au début, posé, nos confrères n'en sont que bien peu responsables. Placés devant une symptomatologie équivoque, protéiforme et s'évadant, il faut le reconnaître, des descriptions didactiques classiquement et trop rapidement offertes dans des cours magistraux (1) dont la teneur va s'amenuisant... le diagnostic expérimental ne laissa bien entendu aucun doute sur l'origine des troubles observés et, dès lors, la question se posa de l'évolution de l'infection sous l'aspect de *signes cliniques atypiques*.

Il nous a paru intéressant de regrouper les principales observations de nos confrères pour d'une part, informer les vétérinaires non encore avertis et qui risquent de se trouver en présence d'un cas sporadique en dehors de la zone actuelle d'enzootie (2) et d'autre part, confronter les constatations cliniques enregistrées avec les notions dites classiques.

(1) Cette observation ne prétend toucher que l'auteur de cette note.

(2) La possibilité d'une très longue période d'incubation de la rage chez les bovins permet, en effet, de craindre l'apparition brutale d'un cas chez un animal transporté d'un département infecté vers une zone saine après le délai d'observation de trois mois après la morsure — notoirement insuffisant — prévu par la législation vétérinaire française. Le 19 mars dernier le Docteur GAMET de l'Institut Pasteur diagnostiquait la rage sur une génisse à l'étable depuis le 28 octobre 1968...

1. SYMPTÔMES DE LA RAGE BOVINE EN MOSELLE

On peut classer « *grosso-modo* » les symptômes en deux groupes selon qu'ils sont constamment ou à peu près constamment observés ou qu'ils représentent des détails complémentaires ajoutés sur le fond d'un tableau demeurant à peu près le même.

a) *Signes cliniques constants.*

Ceux-ci peuvent être ou non réunis, nous les notons dans l'ordre non de leur préséance mais de leur intensité.

Il s'agit :

— de *meuglements* sinistres et continus, de tonalité rauque et simulant le braiement de l'âne.

— de *dysphagie* traduisant une parésie du masseter : le veau ne peut téter, le sujet adulte « fume la pipe » (selon, l'expression réservée en principe au cheval) conserve entre les mâchoires des bouchons de paille ou de fumier ;

— de *constipation opiniâtre* avec coliques, épreintes, tenesme efforts de défécation et de miction, le tout simulant l'obstruction intestinale.

— de « *chaleurs* » et excitation génésique même chez les femelles pleines de 7 mois et même chez une jeune bête de 3 mois et demi. Ces signes ont fait parfois penser à un prodrome d'avortement ;

— *d'arumination*, d'anorexie et de météorisation.

b) *Signes inconstants « complémentaires ».*

Ils sont extrêmement variés et parfois opposés.

Dans l'ensemble les animaux sont *calmes* et *tristes*. Cet état d'apathie est rompu et fait place à une instabilité et une excitation jointes au meuglement déjà décrit, excitation provoquée par la vue d'un chien (classique « signe du chien ») d'un chat, d'une feuille de papier qui vole...

Le regard est neutre, vide, effrayant dans sa fixité. Les sujets, en revanche, peuvent aussi montrer une continuelle anxiété, de *l'agitation*, de courtes crises frénétiques au cours desquelles la tête frappe le sol avec une telle furie que les cornes se brisent, des alternances de calme et d'excitation.

Ont également été notées :

— une salivation abondante ou non mais permanente,

— des contractions des muscles, des lèvres et des naseaux,

— de la polakiurie,

- une raideur de la queue évoquant le tétanos,
- une paralysie de la langue qui pend hors de la bouche.

Tous ces signes peuvent, nous le répétons, se manifester isolément ou diversement associés.

En général ils précèdent de peu la mort. Celle-ci est annoncée par des paralysies des membres antérieurs ou postérieurs : l'animal tombe, se relève, retombe jusqu'à ce que le relever devienne impossible, il présente de la polypnée puis entre en agonie.. .

Sous ces aspects, la symptomatologie est bien celle d'une rage paralytique précédée ou non d'une forme « furieuse » peu spectaculaire. C'est la forme qui prédomine à l'heure actuelle en France comme en Europe Centrale.

c) *Forme furieuse.*

A côté de ces manifestations hétéroclites on a cependant signalé quelques cas où les signes critères de la rage furieuse furent reconnus d'emblée.

Il s'agit d'animaux placés dans un enclos et « chargeant » le propriétaire, brisant les clôtures et attaquant un tracteur en marche, fuyant droit devant eux et semant la panique dans les exploitations, voire dans une usine, fonçant contre les murs et se brisant les cornes... Rien que de très classique...

d) *Délai de la mort.*

Il est difficile de noter avec précision le temps d'apparition de la mort après celle des premiers symptômes, de nombreux propriétaires ayant préféré abattre leurs animaux sans attendre l'issue fatale ou ayant appelé tardivement le praticien, les premiers signes étant passés inaperçus.

Parfois ces animaux ont été retrouvés noyés ou enlisés.

Néanmoins on peut considérer que la mort survient en moyenne 48 h à 72 heures après les premières constatations cliniques *évidentes*.

Dans un cas, une fin brutale fut notée 12 heures après observation des symptômes qualifiés ici de « constants » ; dans deux autres cas, 5 et 6 jours après des crises d'excitation violentes.

2. COMMENTAIRES

Tout naturellement obnubilés par les descriptions rigides consacrées par l'usage et l'enseignement figurant le déroulement inéluctable de la rage sous les deux types furieux et paralytique, les vétéré-

rinaires praticiens se sont trouvés en présence de diverses manifestations pathologiques ne pouvant à coup sûr être rapportés à une maladie depuis si longtemps disparue...

Lors de l'enzootie de 1956-1959 qui sévit dans le Sud-Ouest de la France, des erreurs analogues furent commises. VERGE, SAURAT, LAUTIE et GOULARD (1) écrivaient à ce sujet :

« Chez les bovins la rage a donné naissance à des processus déroutants, apyretiques, évoluant sans trouble digestif notable — et où le « signe du chien » se montrait souvent inopérant. Seules, les paralysies terminales, survenant en zone d'endémie rabique, engendraient la suspicion. Les manipulations et les explorations de bovins reconnus ultérieurement enrégés ont amené une quinzaine de vétérinaires à subir une vaccination antirabique justifiée. »

Le diagnostic une fois posé, on a pu évoquer des « formes atypiques » de la maladie.

Il n'en est rien, et il eût été peut-être plus juste de parler de formes mixtes.

Comme le souligne WACHENDÖRFER (2) : « Il ne se justifie pas de parler de formes à évolution atypique. Même les cas peu typiques font partie de l'image d'ensemble de cette maladie qui se caractérise par une grande variabilité de symptômes. »

En effet, *la distinction entre forme furieuse et paralytique ne saurait être considérée comme absolue*. Il s'agit seulement de points de repère.

A ce propos ANDRAL (3) écrit très justement : « Entre ces deux extrêmes qui peuvent se retrouver chez les différentes espèces réceptives, il existe toutes les variantes et les combinaisons possibles. »

Si nous nous référons à nos grands anciens nous lisons dans le toujours actuel traité de NOCARD et LECLAINCHE (1903) que si l'on admet que « la rage revêt une physionomie différente selon les espèces » il faut insister sur « son aspect protéiforme dans toutes les espèces. »

Reprenant d'ailleurs les remarquables descriptions cliniques de BOULEY, et à propos de la rage du chien, NOCARD et LECLAINCHE écrivent :

— ... « Elle (la rage) prend les types les plus divers et c'est seulement à quelques-uns d'entre eux que s'applique littéralement le nom de rage. »

(1) J. VERGE, P. SAURAT, R. LAUTIE et G. GOULARD. — Office Int. Epiz., 1959, 51, 49.

(2) WACHENDÖRFER. — Schweiz. Arch. Tierheilk., 1968, 110, 218.

(3) ANDRAL (L.). — Inf. Tech. Veter. 1968.

— ... « les deux types de la rage se succèdent chez un même animal et la paralysie est la terminaison constante dans toutes les formes. »

— ... « Il n'est pas d'affection plus protéiforme que la rage ; toutes les descriptions d'ensemble astreintes à ne rendre que la moyenne des manifestations observées, sont inévitablement imprécises. Les symptômes les plus essentiels, les plus caractéristiques seront associés différemment ou feront défaut dans certains cas, tandis que des accidents de divers ordres pourraient simuler la rage classique. »

Ce n'est que par une longue série de monographies que l'on pourrait espérer donner une idée de la rage du chien et encore cette notion serait-elle très imparfaite. »

Ces propos relatifs à la rage du chien *s'appliquent sans restriction à la rage des ruminants* à propos de laquelle GALTIER écrivait dès 1897, dans son traité :

« Chez les ruminants, la rage peut être imparfaitement simulée par divers états maladifs : par la congestion cérébrale, la méningite, le vertige, la fièvre vitulaire, la paraplégie ; par certains empoisonnements (marc de raisin, coquelicot, ail sauvage, sels de plomb, etc...) par la pénétration d'acariens dans l'oreille interne, etc. Cependant, aucune de ces maladies ne ressemble complètement à la rage telle qu'on l'observe le plus souvent chez les herbivores ; la fureur n'a pas les mêmes caractères ; on ne constate pas généralement la même perversion de la sensibilité, et des sens, ni la même modification de la voix ; l'origine et la marche de ces affections n'est pas la même, etc. »

Il apparaît, et nous le reconnaissons avec sincérité, que l'enseignement de la rage fait la plus grande place à la rage du chien. L'aspect protéiforme de la maladie chez les bovins est *insuffisamment marqué*.

Les documents cependant abondent et qu'il me soit permis aujourd'hui de combler une légère carence d'information en retournant encore aux meilleures sources.

NOCARD & LECLAINCHE indiquent que, chez les ruminants, on observe les mêmes signes que chez le chien mais que « les types sont plus variés ». Leur description clinique, didactique très complète peut être résumée ainsi :

a) *Forme furieuse.*

Dans un premier stade prédominant : irritabilité, réactions violentes, hyperesthésie des lombes, prurit local au niveau de la mor-

sure, tremblements, *excitation génésique*, *signes habituels des chaleurs*, *défaut de rumination*, *anorexie*.

Le deuxième stade s'exprime par des *meuglements rauques et sonores* une *déglutition impossible* (simulant la présence d'un corps étranger dans le pharynx), des *baillements*, des *coliques*, des *mouvements de la langue et des lèvres*, des *épreintes et du ténésme rectal* avec rejet de matières durcies. *Au stade ultime vraiment furieux* apparaît le signe du chien, voire l'excitation à la vue de l'homme. L'animal frappe de la corne et veut mordre les murs, l'auge, ses congénères et l'homme.

La mort brutale peut se produire à ce moment ; le plus souvent une paralysie progressive s'installe aboutissant à la mort en 4 à 6 jours en moyenne.

b) *Forme paralytique.*

Elle s'annonce par de la *tristesse*, de l'*inquiétude*, de l'*agitation*, des *coliques*, signes joints à tous les troubles digestifs précédemment décrits. La mort survient en 2-4 jours.

Nous retrouvons donc, *sans exception*, dans cette *symptomatologie*, *tous les signes observés actuellement dans la rage bovine*. Il importait de le signaler.

En conclusion : les symptômes de la rage bovine actuellement observés en France n'ont rien d'atypique et sont depuis très longtemps parfaitement décrits par les classiques dans tous leurs détails. Ils ne font que traduire l'extrême diversité des aspects de cette redoutable virose neurotrope qu'en période d'enzootie, il importe de toujours suspecter.

Ainsi que l'affirme fort judicieusement WACHENDÖRFER (1) :

« Dans les zones infectées, on ne peut en présence d'une maladie, exclure la rage sur le plan du diagnostic différentiel que si l'anamnèse et la symptomatologie parlent contre elle avec certitude. »

(Laboratoire des Maladies
Contagieuses. Ecole Vétérinaire
d'Alfort : Professeur P. GORET.)

(1) *Loc. cit.*